



Contrôle consommation d'eau sur compteur

Par **martineau patrick**, le **20/11/2016** à **11:24**

Bonjour,
suite à des travaux sur ma commune, on m'a changé mon compteur d'eau de l'intérieur vers l'extérieur et de ce fait je n'ai aucun contrôle sur ma consommation.

Ayant déjà eu une surconsommation (700m³ au lieu de 160) qui m'a été signalée par la saur suite à leur relevé.

Puis-je demander qu'on me remette mon compteur à l'intérieur afin que je puisse en vérifier moi-même ma consommation, sans attendre le relevé (trop tardif) de la saur, sans pour autant remettre en question le compteur extérieur.

merci de votre réponse